

A Saint-André-les-Alpes, le 02 février 2022

PÔLE **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
Service : **Gestion des assemblées et des  
relations avec les mairies**  
Réf. DL/AD/OD/2022/0039  
Suivi par : Secrétariat des Assemblées  
04.92.89.09.94  
[secretariat.assemblees@ccapv.fr](mailto:secretariat.assemblees@ccapv.fr)

Mesdames, Messieurs les conseillers  
communautaires de la  
Communauté de Communes  
Alpes Provence Verdon  
Sources de Lumières

**Objet** : Convocation conseil communautaire

Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera :

**Mardi 08 février 2022 à 17h30**  
**Salle polyvalente de St André les Alpes**

L'ordre du jour de cette réunion est joint à la présente convocation.

Au regard du contexte sanitaire, j'insiste sur notre intransigeance collective à veiller à ce que tous les conseillers communautaires portent un masque sanitaire durant l'ensemble des débats, y compris lorsqu'ils prennent la parole.

Merci de bien vouloir impérativement nous confirmer votre présence et en cas d'absence vous êtes invités à nous retourner par mail (à [secretariat.assemblees@ccapv.fr](mailto:secretariat.assemblees@ccapv.fr)) le pouvoir complété ou à solliciter la présence de votre suppléant(e) pour les communes n'ayant qu'un représentant.

Pour toute question ou demande de précision concernant les dossiers présentés lors de cette réunion Monsieur Olivier DUSAUTOIS (DGS) et Madame Sandrine BOUCHET (DGA) se tiennent à votre disposition en amont de cette réunion.

Dans l'attente et vous remerciant par avance pour votre présence, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Maurice LAUGIER